

France Conseil Elevage

Rapport d'orientation Assemblée générale 2010

Si l'ambiance générale pour les producteurs de lait s'est améliorée au regard de la situation de l'année 2009, la crise, par ses effets traumatisants, n'est pas effacée des mémoires. Elle l'est d'autant moins que plusieurs éléments montrent que nous sommes loin de pouvoir envisager un avenir serein :

- La question de la représentation des producteurs dans l'interprofession est en question, l'occupation de la Maison du Lait en septembre et octobre l'a montré. La tension est encore perceptible entre les organisations syndicales et le danger est réel de voir se rallumer des feux même si la réunion du 9 novembre à la MDL avec Bruno Le Maire a permis aux 4 syndicats de tomber d'accord contre le projet de décret.
- Cela affaiblit fortement la capacité des producteurs de peser dans la construction de la contractualisation qui s'opère actuellement, à marche forcée sous la pression renouvelée que met le Ministre. Comme si seule la contractualisation devait nous préserver des fluctuations de prix erratiques et anormales telles que nous en avons vécues ces dernières années.
- Autre élément, la tension entre producteurs et entreprises laitières est vive, dans un rapport de force devenu très défavorable aux éleveurs. Les initiatives sont plutôt aux mains des entreprises qui ont déjà testé des dispositions contractuelles à l'occasion des débats sur le prix du lait au troisième trimestre et qui, à pas feutrés, donnent l'impression que l'interprofession n'est pas le lieu privilégié d'une préparation partagée. Nous savons qu'il s'y tient des discussions, mais leur visibilité est pâle eu égard aux dispositions que certaines entreprises ont posées et appliquent, ou au discours un peu tonitruant d'un Luc Morelon dans le dernier numéro de la revue « l'éleveur laitier » sur l'urgence qu'il réclame d'un marché sans entrave!
Pourtant, la réunion du 9 novembre à la MDL sous l'égide de Bruno Le Maire a permis aux 4 syndicats de tomber d'accord contre le projet de décret que soutient le Ministre. Ceci pourrait être interprété comme l'amorce d'une position professionnelle forte sur la gestion de l'après quota.

Les éleveurs français ont beaucoup entendu depuis 18 mois, de manière exagérée, qu'ils avaient pris du retard de compétitivité notamment par rapport aux éleveurs allemands, et qu'ils étaient encore trop imprégnés de la culture des soutiens et de la réglementation protectrice, quand d'autres s'inscriraient dans le « Marché », et s'organiseraient pour l'affronter.

Les entreprises laitières ont donné de la voix pour nous asséner ce discours en occultant, volontairement ou non, le fait que Néerlandais et Danois en particulier ont des conditions bancaires qui leur permettent d'avoir pour leurs emprunts des différés d'amortissement de carrière, que les allemands ont des avantages fiscaux avec la TVA, ainsi que plusieurs mesures qui peuvent être qualifiées de distorsives d'une concurrence que chacun gère finalement à sa manière avec peu de scrupules.

Une récente étude de l'Institut de l'Elevage en Allemagne a aussi montré que les conditions d'accompagnement des agriculteurs pour produire de l'énergie avec des unités de méthanisation ou l'installation de panneaux photovoltaïques, étaient bien plus favorables qu'en France. En complétant le revenu d'exploitation, cette situation n'est pas sans conséquences sur l'acceptation de prix dégradés sur le produit « lait ».

Cela pose la question sur le rôle ou l'absence de rôle de l'Union européenne pour créer une véritable unicité de marché. La production agricole et alimentaire peut-elle être régie par les principes ultra libéraux qui semblent être le seul guide des dirigeants européens actuels ?

Certainement pas, et il suffit pour le vérifier de dresser la liste des dispositions que les Etats prennent pour réguler les échanges, pour maintenir l'accès à une alimentation aux populations ou pour assurer un revenu aux producteurs. Même si, à l'OMC, chaque Etat se déclare respectueux des règles de la libre concurrence, et milite pour que les autres dérégulent et lèvent toute entrave.

Cette réflexion ne peut bien sûr pas être conduite dans notre cercle fédératif mais je constate que la philosophie générale qui guide la politique de la production agricole est en tout point identique à celle qui imprime sa marque sur le Dispositif Génétique dont je vais vous parler.

Mais, avant de mettre un terme à mon libre propos sur le cadre politico économique dans lequel nous évoluons, je veux rappeler que ce contexte difficile donne aux organismes de terrain des exigences nouvelles et que les entreprises de notre réseau **France Conseil Elevage** veulent affirmer leur détermination à vivre les adaptations nécessaires comme autant d'opportunités d'être en prise directe avec le mouvement, et en phase avec les attentes des éleveurs.

Cela relève du défi à bien des égards. Mais il existe des marges de progrès que nous sommes résolu à accompagner, c'est même la marque que nous voulons imprimer à présent, et c'est tout le symbole de notre changement de nom.

L'ambition de France Conseil Elevage, au-delà d'être acteur du dispositif génétique par la collecte de données et d'être au cœur de l'élargissement de la collecte de données à de nouveaux caractères, c'est d'être dans l'action sur les métiers de conseil, de manière plus visible.

Dans le dispositif génétique tout d'abord,

L'interprofession, FGE, s'affirme peu à peu comme l'instance inter métiers du Dispositif Génétique Français.

Construite avec la Loi d'Orientation de 2006, FGE doit encore gagner en visibilité pour devenir le porte drapeau de la génétique des ruminants de notre pays, en vitrine du travail des entreprises créatrices du progrès.

Nous apportons notre pierre à cet édifice, et pas uniquement dans les instances. Les données des OCEL sont à l'origine des index sur descendance. Elles sont aussi à la source des index génomiques. Dans ce domaine qui ouvre des perspectives probablement plus vastes que ce que nous pourrions faire à court terme, l'enjeu est d'associer les différentes sources de données.

- Celles que nous créons pour les critères anciens, et pour lesquelles nous participons à la fierté de FGE d'avoir obtenu le certificat ICAR sur l'ensemble des processus concourant à la production des index pour les bovins,
- Celles que les éleveurs produisent déjà avec les automates, ou sont susceptibles de produire avec les générations de capteurs qui abordent le marché, capables d'enregistrer en continu des données de physiologie,
- Celles que nous produirons par de nouveaux enregistrements ou de nouvelles analyses comme, avec le programme Phénofinlait, pour privilégier dans le lait les composants qui sont connotés santé.

C'est un enjeu stratégique pour les éleveurs que leurs organisations partenaires du DGF soient mobilisées pour définir des priorités utiles en terme de nouveaux caractères à

sélectionner, s'organisent donc pour compiler des données de phénotypes nécessaires pour élaborer l'indexation génomique.

Nous trouverons sur ce terrain là des concurrents redoutables qui vont saisir toute opportunité pour entrer dans un dispositif qui, jusqu'alors, est entre les mains des éleveurs à travers leurs organisations professionnelles.

Nous serons d'autant plus forts pour résister à la privatisation de la génétique, que nous aurons su agir en unissant nos moyens avec la meilleure cohésion.

C'est dans cet objectif que les OCEL participent à la créativité sur les champs à explorer et qu'ils s'organisent pour la collecte de nouvelles données, en alliance avec des entreprises de sélection ou des Organismes de Sélection.

Deux questions se posent quant à l'administration des données nouvelles non contractuelles du dispositif actuel dans les Systèmes Nationaux d'Information Génétique (SNIG) :

- Existe-t-il une norme pour alimenter une base de données ?
 - Les SNIG sont-ils en mesure d'accueillir des données hors du champ de l'appel d'offre ?
- Les risques existent en effet d'une absence d'homogénéité dans la collecte des données et dans leur format. FGE travaille à la définition des standards, seule garantie pour les utilisateurs d'avoir une transparence de méthode et une portabilité des évaluations élaborées.

Les risques sont réels également quant à la propriété des bases de données constituées dans des partenariats à plusieurs voies.

L'interprofession travaille à une rénovation des SNIG avec la volonté de constituer dans nos systèmes d'information génétique des espaces dédiés aux nouvelles données à la fois pour garder une unicité au DGF et pour en garantir les règles d'accès.

La question du financement de ces évolutions des SNIG et, en toile de fond, celle du partage de la gouvernance entre l'état et la profession est posée tout comme est posée celle du financement de l'ensemble des activités mutualisées du DGF. En effet, devant l'impasse qui pèse sur les comptes publics et les exigences internationales qui contraignent les orientations budgétaires des Etats, le Ministère a décidé au milieu de l'été de transférer la ligne de financement du DGF des crédits publics du ministère au Casdar.

Notre mécontentement exprimé au chef de cabinet de Bruno Le Maire en juillet n'a pas ébranlé la détermination du gouvernement, pas plus que les protestations portées par l'APCA et la FNSEA.

Le transfert au Casdar est doublement pénalisant.

- Pour les attributaires habituels qui vont voir leurs dotations se réduire, au moins en 2011 et 2012, du montant nécessaire au DGF. Car alimenté par les redevances des seuls paysans, le budget du Casdar ne sera pas doté davantage pour intégrer le financement de la génétique animale.

- Pour la pérennité du financement de ce cœur de dispositif si chèrement défendu lors de la longue discussion qui en 2005 a précédé le vote de la Loi d'orientation. Lorsque, les années passant, les gestionnaires du Casdar auront oublié les motivations du transfert de ces financements, il faudra être pédagogue et persévérant pour en défendre l'intérêt. Notre réseau a gardé en mémoire ce qu'il est advenu de ses financements pour la formation lorsqu'ils ont été transféré à l'ANDA !

FGE va devoir devenir plus autonome dans son financement, c'est une certitude. Cela va nécessiter encore quelques échanges de compréhension avec les gestionnaires du fonds national de l'élevage, le FNE, dont la collecte a été augmentée il y a deux ans. La génétique n'émarge que modérément sur cette ressource qui ne pourrait suppléer cependant une perte importante des moyens que le Casdar pourrait décider.

Ce long volet génétique marque l'ancrage et le poids de notre activité dans ce domaine historique. Il est aussi le témoignage de l'effervescence actuelle dans le sillage de la première vie des index génomiques.

Depuis une trentaine d'années, nous apportons, avec la valorisation qui en est faite aux plans technique, économique, réglementaire, une valeur grandissante aux données que nous collectons pour le besoin des évaluations.

Je suis pour cela satisfait du choix qu'ont fait les membres de notre Commission Communication pour créer notre signature : « Donner du sens à la mesure ».

Je ne saurais clore ce chapitre sans mettre en avant la récompense obtenue à l'occasion du dernier SPACE. Un INEL d'or a été attribué pour le développement de l'utilisation des puces à radio fréquence pour automatiser et alimenter la chaîne de données.

Nous avons obtenu cet INEL par l'initiative des OCEL, de la Commission V R&D, et celle de la commission communication qui a déposé un dossier.

Notre activité Conseil

Même si l'histoire a fait du Contrôle Laitier un collecteur de données, cantonné à ce métier pendant très longtemps, nos organisations ont commencé dès le début des années 70 à véhiculer les messages techniques en relais des actions menées dans les groupes de développement et de vulgarisation.

Sans faire davantage d'histoire ancienne, il faut reconnaître que le Contrôle Laitier n'a jamais autant élargi son audience qu'en développant une offre de conseil associée, jusqu'à atteindre son taux de pénétration le plus élevé. Chemin faisant, notre réseau s'est affirmé par sa présence dans les élevages comme leader du conseil. Le choix de son nouveau nom est donc à la fois un aboutissement et l'affirmation d'une ambition dans différents domaines. En relais des témoignages apportés ce matin, je n'en citerai que 3 : l'appui à la filière laitière, la génomique, le développement durable.

Appui à la filière laitière

Comme l'a fait François Fayolle ce matin, nous pouvons évoquer l'appui à la filière laitière par la permanence de notre activité au service de la qualité du lait au sens large. Mais aussi au travers de l'aide au pilotage des livraisons ou de la collecte.

Les éleveurs ne peuvent ignorer en effet les contingences des marchés à travers l'aval de leur filière, et nous devons servir de relais aux messages utiles. Les qualités nutritionnelles spécifiques deviennent une préoccupation dominante et nous devons nous attacher au lien entre l'alimentation du troupeau et les valeurs analytiques du lait, comme nous continuons à accompagner les éleveurs sur la régularité des livraisons pour maîtriser les volumes destinés aux produits industriels.

Notre arrivée à la Maison du Lait a du sens pour conforter l'appui aux éleveurs à travers un appui à leur filière. Nous devons toutefois la mettre mieux à profit pour partager avec les différentes composantes de l'interprofession une vision de notre rôle.

Génomique

L'enjeu de la génomique réside dans ce qu'on nomme les phénotypes.

La génomique va donner un élan supplémentaire aux investigations à faire pour accroître et affiner l'aide à la conduite des troupeaux. Des OCEL préparent le terrain d'une valorisation des données nouvelles utiles à la sélection génomique en cherchant à établir les liens entre leurs variations et celles des données de production, de taux, de composants particuliers, ou encore des données de nutrition.

Les OCEL assument ainsi une transition entre leur rôle de collecteurs de données et celui d'assembleurs à des fins de conseil.

Les interventions de ce matin témoignent de cet engagement dans le sillage des avancées technologiques et du fait que les OCEL sont loin de rester en position attentiste. Ils participent à cet élan, fiers d'accompagner les chemins ouverts par leurs partenaires d'AGENAE, de l'INRA, de l'UNCEIA et des deux interprofessions lait et viande, qui ont contribué à l'émergence en France de la science sur le sujet de la sélection génomique.

Dans ce domaine, est-il utopique de penser aujourd'hui que nous pourrions mieux sélectionner demain des animaux plus résistants aux accidents métaboliques ou des souches ayant un indice de consommation plus favorable ? Notre expérience de la difficile remontée des données de mammites cliniques qui a permis le calcul d'un nouvel index devra être prise en compte pour concevoir le bon système de recueil des informations.

La mine de renseignements que constituent les carnets sanitaires d'élevages devrait fournir de la matière, surtout si nous sommes en mesure d'organiser l'exploitation des données numérisées par les éleveurs. Ce sujet pose bien évidemment la question de l'harmonisation des modèles de données, comme je l'ai indiqué avant.

Il pose aussi par cette entrée, mais pas à ce seul usage, la question de la circulation des données entre l'élevage et les bases de données, dans les deux sens, pour permettre à l'éleveur d'être au centre de son système d'information. C'est le sens du dialogue avec l'Anela, et du développement du module EDEL, module d'échange qui est maintenant en fonction sur toutes les plates formes Arsoe.

Un autre enjeu de la génomique réside dans la possibilité pour l'éleveur de faire évaluer leurs femelles. L'accès à ce service va s'ouvrir pour les éleveurs au début de l'année 2011. Les OCEL et les entreprises de sélection s'organisent pour faire la meilleure offre compte tenu des engagements préalables pour l'investissement commun dans les puces de génotypage.

La concurrence qui ne manquera pas de s'exercer avec des offres « low cost » à partir de puces à 3K ne présentera pas le même degré de fiabilité que celle que nous proposerons et il faudra être attentifs et convaincants pour ne pas dévoyer les promesses d'une réelle avancée, par des offres en trompe l'œil. Dans ce domaine aussi, notre mission de conseillers aura matière à s'exercer.

Développement durable

Dans un autre domaine, les conseillers que nous sommes, je n'apprécie pas ce vocable mais je l'emploie volontairement, ne peuvent être indifférents à la forme du développement qu'ils accompagnent.

Le Développement durable est une terminologie qui entre dans le quotidien, sans doute parce qu'il est moins évident de nos jours que nos comportements soient toujours portés par cette attention à un environnement plus fragile que nous ne l'avons couramment admis jusqu'alors.

L'ère du profit à court terme, du résultat immédiat porte en germe des dérives qui appellent d'urgence une prise de conscience des comportements.

La combinaison des trois piliers, économique, sociétal et environnemental que recouvre le concept de Développement durable constituera de plus en plus la colonne vertébrale de l'approche Conseil, en agriculture donc aussi en élevage.

Nos métiers liés à la nature, nous exposent au regard des citoyens sur nos pratiques, nos modes d'exploitation des ressources, le respect des règles sur le bien être animal et bien d'autres considérations.

Les OCEL ont l'ambition d'intégrer ce concept dans leur offre conseils, parce que cette préoccupation citoyenne est aussi la nôtre mais aussi parce que nous voulons être au service de la durabilité des élevages eux-mêmes

Je vais terminer ce rapport par un mot sur le projet de rapprochement des deux Fédérations FBC et FCEL.

Je soulignais récemment la proximité de nos deux réseaux.

Nous sommes sur les mêmes métiers, collecte de données et conseils.

Nos organisations sur le terrain se partagent en trois tiers, celles qui sont exclusivement Bovins croissance, celles qui sont seulement Contrôle Laitier et celles qui font les deux métiers.

Les deux Fédérations partagent la même équipe à Paris.

Il s'agit donc de formaliser un échelon politique. La réflexion ouverte ce printemps va se poursuivre pour que chacune des deux équipes professionnelles se prononce le moment venu, en donnant aux deux familles d'éleveurs la perspective et l'opportunité que cela représente.

Le projet de gouvernance qui va être mis à l'épreuve cette année intègre l'hypothèse d'une Fédération regroupée. Ce projet a d'ailleurs été construit de manière concertée par FBC et FCEL

Dans la période que nous traversons, et mon propos du début n'était pas totalement optimiste de la capacité des organisations professionnelles à bâtir un avenir plus serein, je veux reprendre une conviction profonde que j'aurai défendue tout au long de ma responsabilité parmi vous, avec une constance sans doute parfois rébarbative. Je veux parler du devoir de solidarité dans lequel inscrire notre action.

Il existe bien des vents contraires et des turbulences qui donnent à penser que nous gagnerions en créativité et en réactivité à disperser nos moyens et nos forces.

Je crois pourtant que la cohésion d'un groupe lui donne plus de puissance que la somme des forces individuelles de ses membres ; à condition bien sûr que le groupe n'éteigne pas les initiatives de l'un quelconque des siens.

Nos OCEL n'échappent pas aux interrogations sur le rythme de course qu'il faut atteindre pour rester dans le coup. La course d'équipe a ses exigences que la course individuelle n'a pas mais elle présente l'intérêt de souder les équipiers pour galvaniser leur effort et décupler leurs forces.

La solidarité, la volonté de coopérer et le sens du service aux éleveurs constituent, j'en suis convaincu, une fondation solide sur laquelle nous pouvons encore construire des étages complémentaires de ceux que nos prédécesseurs ont posé.

Je fais confiance au groupe qui se prépare à assurer un relais pour accomplir à son tour et avec sa propre personnalité un travail de réseau, afin que les entreprises qui en sont membres puissent continuer d'en être actrices et bénéficiaires.

Au terme de mon parcours je veux remercier du fond du cœur tous ceux que j'ai côtoyé dans le travail que ma fonction m'a donné à faire au long de ces treize années.

J'ai beaucoup appris, j'ai essayé de donner le meilleur de moi-même,

- dans la famille Contrôle de performances dont je connais beaucoup de ses responsables,
- dans nos commissions internes, et notamment la commission sociale,
- bien sûr auprès de l'équipe parisienne dont j'ai toujours apprécié la disponibilité et l'engagement
- dans les instances nationales où j'ai porté les attentes et les problématiques du réseau,

Je voudrais remercier ceux de nos partenaires qui nous font l'amitié d'être présents ce matin, avec qui j'ai eu plaisir à travailler. Nous avons construit une relation qui nous a permis de

jeter les bases du DGF actuel, et qui nous a permis de faire progresser l'environnement Conseils des éleveurs.

J'aspirais à poser mes bagages et je vais sans doute être happé par un vide qu'il faudra combler, mais les projets ne manquent pas. D'abord auprès de ma famille mais aussi dans notre élevage pour préparer là aussi la succession à venir.

Soyez certains que je garderai un œil sur la vie de notre monde de l'élevage et de ses organisations, avec l'attention que vous me connaissez.

Merci à tous.

Vincent Andrieu